

PRESENTS		
CHARLET	Delphine	<i>Présidente de la Commission</i>
ARHANT	Guirec	<i>Vice-Président de la Commission</i>
ROUSSELOT	Pierrick	<i>Membre du Bureau Exécutif (Sport)</i>
ADAM	Pierre	<i>CM, TREVOU-TREGUIGNEC</i>
CABEL	Michel	<i>CAMLEZ</i>
CADIOU	Gaby	<i>CM, PLOUARET</i>
CANEVET	Fabien	<i>LANNION</i>
COIC	Alain	<i>PERROS-GUIREC</i>
HAMON	Annie	<i>PERROS-GUIREC</i>
HERVE	Thérèse	<i>LANNION</i>
HUNAUT	Christian	<i>LANNION</i>
LE MEN	Françoise	<i>LANNION</i>
LE NORMAND	Dominique	<i>COATREVEN</i>
L'HOTELLIER	Bertrand	<i>PLEUMEUR-BODOU</i>
NICOLAS	Danielle	<i>TRELEVERN</i>
PONTAILLER	Catherine	<i>PERROS-GUIREC</i>
PRAT	Jean-René	<i>LANNION</i>
WEISSE	Philippe	<i>QUEMPERVEN</i>
ADAM	Pierre	<i>Conseil de Développement</i>
EXCUSES		
GAREL	Monique	<i>Conseillère en charge des manifestations culturelles et touristiques</i>
BOISNARD	Geneviève	<i>LE VIEUX-MARCHE</i>
LE LUHERNE	Jean-Pierre	<i>CM, MINIHY-TREGUIER</i>
LE MEUR	Anne-Marie	<i>PRAT</i>
LINTANF	Hervé	<i>POULDOURAN</i>
PASQUIOU	Yvan	<i>TROQUERY</i>
ASSISTAIENT		
MARECHAL	Nadine	<i>Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire</i>
MOREL	Thierry	<i>Chargé du Développement sportif et des salles de sport</i>
MASURE	Christophe	<i>Direction Enseignement musical et Affaires Culturelles</i>
GEFFROY	Ronan	<i>Equipements aqualudiques</i>
CADIN	Yann	<i>Directeur EMCT</i>

ORDRE DU JOUR

1. Culture scientifique: Bilan saison 2017 et projets : Aquarium marin de Trégastel, Planétarium de Bretagne, Fête de la Science Tarifs de l'aquarium 2018
2. Équipements aquatiques Tarifs Forum de Trégastel
3. Demandes de subventions Manifestations sportives d'envergure : Bilan des subventions 2017 et précision des critères pour 2018 Demandes de subvention
4. Le Village Gaulois
5. Enseignement de la musique : Bilan de rentrée EMCT et associations
6. Questions diverses

Se référer au diaporama joint au compte-rendu.

1. Culture scientifique, Bilan saison 2017 et projets : Aquarium marin de Trégastel, Planétarium de Bretagne, Fête de la Science
Aquarium marin de Trégastel

L'Aquarium marin de Trégastel a accueilli en 2017 3 expositions : « Coquilles Saint Jacques », exposition prêtée par l'Espace des Sciences, 2016 - 30 juin 2017, « Pêche à pied », acquisition de l'exposition par l'aquarium – présentée à partir du 4 avril 2017 et « Ecologie marine », exposition prêtée par ArmorSciences, 1^{er} juillet - 5 novembre 2017.

Pour les 50 ans de l'aquarium, ont eu lieu 4 visites historiques, assurées par M. Vezin. Une chasse aux œufs de raies et de roussettes a été organisée le lundi de Pâques : 99 enfants y ont participé. Pour les animations classiques, se sont déroulées 7 visites guidées, 7 sorties « Estran », 4 sorties « Algologie », 2 « Chasse aux œufs de raies et de roussettes ». Enfin, se sont tenues de manière exceptionnelle des journées de restitution pour les 10 ans du programme de collecte d'œufs de raie CAPOERA avec l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS), les 17 et 18 novembre 2017 : 18 professionnels et 45 particuliers étaient présents.

La saison 2017 a été meilleure qu'en 2016 avec 51 121 visiteurs (50 202 en 2016, 58 679 en 2015), soit une fréquentation en hausse de 2% et un chiffre d'affaires en hausse de 2,8% par rapport à 2016, notamment grâce à la boutique. Le printemps a été plutôt maussade, mais a été compensé par un bel été et une bonne arrière-saison. Les

recettes devraient s'élever à 339 000 € HT, contre un prévisionnel au budget primitif de 352 000 € HT (recettes HT 2016 : 324 886 €, 2015 : 375 336 €).

En 2018, l'Aquarium marin de Trégastel connaîtra des changements importants avec l'acquisition de la « Maison Bardy » pour y abriter en 2019 une extension de l'Aquarium (nouvelle salle d'exposition, nouvelles animations...), mais également dès 2018 l'installation d'une nouvelle zone de quarantaine plus fonctionnelle pour les animaux. Dans le jardin de la maison Bardy et sur une parcelle attenante également acquise par LTC, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera construite pour améliorer l'accessibilité des parties hautes de l'équipement, et un bac tampon installé, pour sécuriser l'alimentation en eau de mer des bassins.

Enfin, en termes d'animation, il est prévu de mettre en place des ateliers découverte et dégustation des algues, ainsi que des matinées contées autour de l'univers maritime.

Les membres de la commission ont échangé sur les points suivants:

- Attractivité de l'équipement : disposer d'éléments de comparaison avec les autres aquariums marins et équipements analogues de Bretagne, et mesurer l'attractivité de l'aquarium de Trégastel. Pierrick Rousselot indique que les personnes venant au Forum suite à la visite de l'aquarium font toutes part de leur satisfaction.
- Faire de l'aquarium un équipement de culture scientifique à destination de la population locale. Delphine Charlet cite l'exemple, mi-novembre, de la restitution des résultats des suivis réalisés dans le cadre du programme CAPOERA, ouverte au public, qui était passionnante. Multiplier les visites guidées et les mini-conférences. L'aquarium pourrait coordonner et relayer l'offre existante sur le territoire (sorties sur l'estran, etc...)
- promotion touristique: proposer des nouveautés, travailler en synergie avec les autres équipements, permettre la réservation en ligne (travail qui sera mené dans les semaines qui viennent en commun avec les équipements aquatiques et le planétarium). Rôle important de l'Office de Tourisme communautaire.
- Il est précisé que les horaires d'ouvertures seront ajustés en 2018 par rapport à 2017, au vu de la fréquentation observée: l'aquarium fermera à 18 h et non à 19 h la première semaine de juillet et la dernière semaine d'août, comme en juin et en septembre.

Planétarium de Bretagne

La saison 2017 a été marquée par la fermeture pour travaux jusqu'au 3 mars ; l'accueil, la boutique et l'espace d'exposition permanent ont été entièrement rénovés. L'aquarium a aussi bénéficié au printemps des travaux d'amélioration de la voirie et des parkings.

En termes d'animation, un nouveau spectacle intitulé « Mondes lointains, vie extraterrestre » a été proposé au public. Il a remporté un certain succès sur des créneaux horaires peu fréquentés avec des pics à 150-170 spectateurs. Les ateliers « Petite Ourse » ont remporté un moindre succès, notamment à Pâques où peut-être les activités de plein air ont été privilégiées (ateliers à prévoir également sur les semaines de vacances des parisiens ?). Les ateliers « Fusée à eau » proposés aux enfants sur l'été ont cette année encore remporté un grand succès. L'événement programmé le 15 septembre autour de l'entrée de la sonde Cassini dans l'atmosphère de Saturne a réuni

130 personnes, montrant que le Planétarium de Bretagne était bien identifié comme lieu ressource en matière d'astronomie. Enfin, un concert de musique électro programmé le 14 décembre prochain devrait clôturer la saison.

La fermeture du Planétarium pour travaux a généré un manque à gagner en termes de recettes avec les vacances de février. 35 970 visiteurs ont fréquenté le Planétarium de Bretagne en 2017 (37 459 en 2016 ; 41 908 en 2015). La fréquentation est en baisse au printemps ; l'été a été bon (+48% en juillet et +10% en août /2016) et l'arrière-saison plutôt bonne. Le taux de remplissage de la salle s'est révélé meilleur en 2017 par rapport à 2016, jusqu'à 60 spectateurs en moyenne l'été, avec des pics de salles combles. Le chiffre d'affaires de la boutique est en hausse de 20% par rapport à 2016, celui des entrées est en baisse de 2,3% par rapport à 2016. Toutefois, toutes les rétrocessions avec la Cité des Télécoms, le Village Gaulois et le Pass Parc du Radôme n'ont pas encore été effectuées.

En 2018, la programmation du Planétarium de Bretagne sera marquée par l'anniversaire des 30 ans de son ouverture. Une exposition sur l'histoire des planétariums sera conçue à cette occasion, exposition qui pourra être louée par la suite. Un nouveau spectacle sur la matière noire pourra être présenté au public. Un événement également prévu sur l'éclipse de lune du 27 juillet 2018.

Enfin, en 2018 s'achève la première phase du Plan Pluriannuel d'Investissement avec le renouvellement des ordinateurs du système de projection, l'installation d'une boucle magnétique, et la mise en place d'un nouveau logiciel de caisse pour la billetterie et la boutique. Bertrand L'Hotellier souligne l'importance que ce nouveau logiciel soit compatible avec celui de la Cité des Télécoms.

Fête de la Science – 6, 7 et 8 octobre 2017

L'organisation de la Fête de la science a été portée en 2017 comme en 2016 par LTC et mise en œuvre par le Planétarium de Bretagne avec l'appui du service communication de LTC (budget 15 415 € avec la valorisation des contributions en nature).

Le Village des Sciences s'étalait sur 4 sites : Planétarium de Bretagne, Cité des Télécoms, Village Gaulois et Pôle Phoenix.

+20 à 30% de fréquentation/2016 (estimation de fréquentation en 2016).

Journée des scolaires – 6 octobre: 1 182 scolaires touchés – ateliers complets

Journées grand public – 7 et 8 octobre : 21 stands sur les 4 sites, 2 887 visiteurs

Nouveautés 2017 : « accroche » à l'Espace Sainte-Anne à Lannion: Projection d'ouverture, exposition et conférence de clôture. Grand succès du robot Uby entre la Cité et le Planétarium

Perspectives 2018 : Renouveler les stands et rechercher de nouveaux partenaires - Renforcer la journée consacrée aux scolaires

Tarifs de l'aquarium 2018

	CATEGORIE	2016	2017	2016 et 2017	PROPOSITION TARIFAIRE 2018			Bénéfice HT escompté/2016	commentaire
		NOMBRE D'ENTREES	NOMBRE D'ENTREES	PRIX DU BILLET TTC	PRIX HT (TVA 10%)	PRIX TTC	% différence		
PLEIN TARIF	INDIVIDUELS	35 621	44 149					256 298,81 €	
	ADULTE	18 130	19 088	8,10 €	7,29 €	8,10 €	0%	139 151,52 €	
	ENFANT 4-12 ANS	4 212	4 135	5,65 €	5,04 €	5,60 €	-1%	12 504,24 €	
	JEUNE 12-18 ANS				5,85 €	6,50 €		8 336,16 €	nouvel tarif
TARIF REDUIT	ADULTE	3 887	3 480	6,90 €	6,21 €	6,90 €	0%	21 610,80 €	
	ENFANT	933	891	4,65 €	4,32 €	4,80 €	3%	2 309,47 €	
	JEUNE				5,40 €	6,00 €		1 924,56 €	nouvel tarif
FAMILLE	FAMILLE	3 228	3 281	22,70 €	20,70 €	23,00 €	1%	59 087,53 €	
	REDUIT FAMILLE				19,80 €	22,00 €		8 445,29 €	nouvel tarif
	ENFANT SUPPLEMENTAIRE	810	897	3,30 €	3,15 €	3,50 €	6%	2 825,55 €	
EXPO VISITE UNIQUE	EXPO	8	6	3,30 €	0,00 €			suppression	
ACCOMPAGNATEUR	ACCOMPAGNATEUR	23	24	4,80 €	4,32 €	4,80 €	0%	103,68 €	
GRATUITES	ACCOMPAGNATEUR	76	159	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €	
	ENFANT - 4 ANS	4 314	4 173	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €	
ABONNEMENTS	ABONNEMENTS	141	120		0,00 €			558,00 €	
	ADULTE	11	20	25,00 €	22,50 €	25,00 €	0%	450,00 €	
	ENFANT	10	12	10,00 €	9,00 €	10,00 €	0%	108,00 €	
SORTIES EXTERIEURES ET ANIMATIONS	ANIMATIONS	223	283		0,00 €			2 272,50 €	
	CHASSE AUX ŒUFS	10	40		5,40 €				
	LAISSE DE MER		11	5,50 €	0,00 €	6,00 €	9%	1 117,80 €	
	SORTIE ALGOLOGIE	18	44		0,00 €				
	SORTIE ESTRAN	107	112		0,00 €				
	SUPPLEMENT VISITE GUIDEES	88	122	1,50 €	1,35 €	1,50 €	0%	164,70 €	
ATELIERS	ATELIERS				19,80 €	22,00 €		990,00 €	nouvel tarif
ADULTES	GROUPES	4 543	4 707					16 779,07 €	
	VISITE ANIMEE ADULTE	847	667	6,50 €	5,85 €	6,50 €	0%	3 902,55 €	
	SD ADULTE DE 1H	24		5,50 €	4,95 €	5,50 €	0%	0,00 €	
ENFANTS	VISITE ANIMEE ENFANT	2 679	2 268	4,30 €	4,05 €	4,50 €	5%	9 187,44 €	
	SORTIE ENFANT DE 1H	303	863	2,30 €	2,25 €	2,50 €	9%	1 940,97 €	
ACCOMPAGNATEUR	ACCOMPAGNATEUR	70	89	4,80 €	4,32 €	4,80 €	0%	384,16 €	
	ACCOMPAGNATEUR GRATUIT	418	418	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €	
	CHAUFFEUR	20	15	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €	
GROUPE SCOLAIRE ET ALSH	VISITE ANIMEE REDUIT GROUPE	182	433	3,30 €	3,15 €	3,50 €	6%	1 363,95 €	
	LOCATION DE SALLE							129,17 €	
SALLE PEDAGOGIQUE	1/2 journée		1	65,00 €	54,17 €	65,00 €	0%	54,17 €	
SALLE PEDAGOGIQUE	1 journée			90,00 €	75,00 €	90,00 €	0%	75,00 €	
	TOTAUX	40 528	49 259				1%	276 037,55 €	
				CA 2017 escomp 273 172,51 €		OBJECTIF CA N°101%		275 904,24 €	

Se référer au document joint pour les tarifs de la boutique.

Avis favorable de la commission sur les tarifs 2018 de l'aquarium de Trégastel

2. Équipements aquatiques : Tarifs 2018 du Forum de Trégastel (voir documents joints)

Le Forum de Trégastel entrera dans les équipements aquatiques de LTC au 1er janvier 2018, comprenant le forum lui-même, la salle haliotide et le restaurant. Les tarifs du Forum seront votés à l'identique dans un premier temps. Une réflexion sur un projet d'établissement et une politique commerciale mutualisée sur les trois équipements aquatiques de LTC pourrait amener à proposer des évolutions à partir de la rentrée de septembre 2018.

Dès janvier cependant sera offerte la possibilité d'utiliser une carte commune avec Ti Dou et Ô-Trégor pour les entrées piscine (150 € pour 3 mois), ce qui pourra faire l'objet d'une campagne de communication pour marquer l'arrivée du forum parmi les équipements

communautaires. Par ailleurs, le tarif réduit (handicap, chômage, étudiants,...) sera désormais proposé au Forum.

Les élus rappellent le rôle prépondérant de l'Office de tourisme communautaire dans la commercialisation des équipements communautaires et notamment du Forum.

Avis favorable de la commission sur les tarifs 2018 du Forum de Trégastel

3. Demandes de subventions - Manifestations sportives

Manifestations sportives d'envergure : Bilan des subventions 2017 :

LTC a reçu 19 demandes de subvention pour des manifestations sportives en 2017.

Subventions accordées : voir tableau dans le diaporama.

Précision des critères pour 2018

Au cours de l'année 2017, les élus de la commission 6 ont fait le constat que la grille de critères établis pour définir si une demande de subvention était recevable, n'était pas toujours adaptée. Il est proposé de revoir ces critères dans un but de clarification et de simplification.

Grille actuelle :

Sport : Manifestations éligibles :

Grands évènements sportifs : Manifestations de prestige se produisant au maximum 1 fois par an et accueillant un nombre "important" de participants et de visiteurs. Rayonnement au moins régional et/ ou national. Tout ou partie des participants sont de haut niveau. Retombées médias conséquentes.

Tournois ou compétitions d'envergure : Manifestations souvent annuelles qui visent à réunir de nombreuses équipes et/ ou sportifs sur 1 ou 2 jours, drainant un nombre important de participants et parfois de visiteurs. Le niveau des compétiteurs est au moins régional.

Dimension communautaire et intérêt sportif :

Manifestation qui se déroule sur au moins 3 communes du territoire et/ou une démarche d'un réseau d'acteurs sur au moins 3 communes	Au moins 3 critères sur 5
Inscription dans le territoire : actions favorisant le lien social et les relations effectives avec la population – Mobilisation de partenariats – Actions en direction de publics spécifiques (enfants et jeunes, étudiants, handicapés...) - Organisation d'animations parallèle à la manifestation (activités de découverte et d'initiation...)	
Rayonnement : Reconnaissance territoriale / com. dynamique / couverture presse	
Nombre et origine des spectateurs ou participants supérieur à 500	

Niveau de la manifestation sportive et reconnaissance institutionnelle ou professionnelle	
Intérêt économique, touristique et environnemental :	
Impact économique : Partenariat avec les acteurs économiques du territoire, faire travailler les entreprises du territoire	Au moins 1 critère
Impact touristique : part des participants/spectateurs extérieurs au territoire, nombre de nuitées, partenariat avec les acteurs du tourisme...	
Développement durable : Intègre cette dimension avec la mise en place d'actions concrètes d'information et de sensibilisation.	

Après de nombreux échanges, il est proposé la nouvelle grille suivante :

Éléments modifiés

Manifestations sportives éligibles :	
Dimension communautaire :	
Manifestation qui se déroule sur au moins 3 communes du territoire	Au moins 3 critères sur 5
Mobilisation de nombreux acteurs/partenaires	
Couverture presse (+ large que les pages locales de la presse)	
Nombre des spectateurs ou participants supérieur à 500	
Niveau de la manifestation : Niveau inter-régional minimum (Rf. calendrier des fédérations)	
Actions favorisant l'insertion et la mixité sociale par le sport :	
Actions favorisant le lien social et les relations effectives avec la population Exemple : organisation d'animations parallèle à la manifestation (activités de découverte et d'initiation...)	Au moins 2 critères sur 5
Actions en direction des publics dits « éloignés » du sport (jeunes ne pratiquant pas ou peu de sport, seniors, personnes en situation de handicap)	
Intérêt économique, touristique et environnemental :	
Impact économique : Faire travailler les entreprises du territoire, nombre de nuitées, nombre de repas (traiteur/restaurateur)...	
Impact touristique : Nombre de participants/spectateurs extérieurs au territoire	
Développement durable : Intègre cette dimension avec la mise en place d'actions concrètes d'information et de sensibilisation.	

Éléments de cadrage :

Un équilibre financier

Un autofinancement minimum de 30 % et/ou co-financement par d'autres partenaires (Dépt., Région, État, mécénat...)

Manifestations non éligibles :

4. Les manifestations sportives à caractère strictement commercial.

5. Les manifestations sportives ayant pour objectif principal de dégager des recettes pour

le fonctionnement d'une association (Les manifestations peuvent toutefois dégager des bénéfiques)

Manifestation sportive à but humanitaire : possibilité de soutenir des manifestations humanitaires importantes sur un volet communication (ex: achat d'encart publicitaire). Ce n'est pas l'intérêt sportif qui est alors retenu.

Les élus constatent la difficulté d'établir des « critères » mesurables et non discutables, sans toutefois tomber dans un excès et vouloir prévoir tous les cas de figures. Les attributions de subventions ne peuvent être régies par de simples additions de notes, elles doivent pouvoir faire l'objet d'une appréciation par les élus.

Sur la question des manifestations à but humanitaire, Pierrick Rousselot informe qu'il a assisté à la remise du chèque de la Rando Muco pour la recherche sur la myopathie et que, vu la dynamique très importante mobilisée, LTC se doit d'être présent sur ce type d'évènement.

Guirec Arhant propose que l'on puisse aider les manifestations sportives a but humanitaire par la mise à disposition de matériel. Delphine Charlet explique que LTC n'a pas de parc de matériel ni d'agents mobilisable pour cela. Le parc se trouve actuellement au niveau des communes. La question de la création d'un parc de matériel LTC pour les manifestations a déjà été évoquée par le passé. Pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.

Demandes de subvention

Est inscrit à l'ordre du jour de cette commission l'examen de 3 demandes de subventions pour des événements de décembre 2017 et mars 2018 :

- LANNION TENNIS CLUB : Finales du Championnat de France par équipes de 1^{ère} division qui aura lieu du 01 au 03 décembre 2017. L'année dernière, LTC avait attribué une aide de 3 000€.
- COMITE REGIONAL DE CANOE/KAYAK : Les Eurolympiques de Kayak, le 1er mars 2018. L'association a besoin de savoir assez tôt si LTC la soutient.
- LANNION CANOE KAYAK : Coupe de France de Kayak Elite – National 1, du 1er au 4 mars 2018. L'association a besoin de savoir assez tôt si LTC la soutient.

Christian Hunaut fait remarquer que le Championnat de France de tennis par équipes et les Eurolympiques sont d'abord financés par les fédérations. Ce n'est pas le cas de la manifestation portée par Lannion Canoé Kayak, qui concerne une animation importante prévue sur 4 jours.

Pierrick Rousselot informe que, vu le contexte financier actuel, LTC souhaite appliquer une baisse de 3% sur l'ensemble de ses budgets, y compris pour les subventions aux associations. Les enveloppes seront votées avec le budget en janvier, mais les attributions aux différentes associations seront votées au conseil communautaire d'avril.

La question de la réduction annoncée des subventions fait débat. De nombreux élus trouvent que l'aide aux associations est très importante et que LTC intervient déjà très peu. Ils pensent qu'une baisse risque de bloquer toute vraie politique communautaire en faveur du sport. Les membres de la commission rappellent la force de l'investissement bénévole pour les territoires et l'importance pour la vie sociale locale.

Pierre Adam évoque également la nécessité d'harmoniser les subventions attribuées par LTC. Suite aux différentes fusions, une association peut être soutenue à un endroit du territoire, alors que pour le même objet, une autre association verra sa demande d'aide refusée. Il informe que le Conseil de développement sollicitera bientôt LTC pour avoir un temps d'échange pour faire avancer la politique de LTC en faveur du sport.

Guirec ARHANT précise que les élus communautaires doivent aujourd'hui réinterroger les "héritages" des anciennes communautés et prendre leurs décisions sur ce qu'ils veulent ou non soutenir.

Vu le contexte financier annoncé, il est décidé de reporter l'étude de ces demandes à la prochaine commission pour avoir connaissance de l'enveloppe financière 2018 disponible pour les manifestations sportives.

4. Le Village Gaulois

L'association « Du Monde des Enfants aux Enfants du Monde » (MEEM) a créé il y a 30 ans le parc de loisirs « le Village Gaulois », situé au Parc du Radôme à Pleumeur-Bodou, afin de générer des fonds pour des projets humanitaires au Togo, en s'appuyant localement sur l'association CAPAS (Construction d'écoles, de collèges, d'un lycée, de dispensaires dans la Région de Ogaro). Ses responsables souhaitent arrêter leur activité et ont sollicité Lannion-Trégor Communauté les aider à mettre en place une solution de reprise qui assure la continuité de l'aide au Togo.

LTC a missionné Côtes d'Armor Développement pour dresser un état des lieux de l'équipement et étudier les différentes formes d'organisation juridique et de modèles économiques possibles.

Parmi plusieurs scénarios étudiés, les discussions avec l'association MEEM amènent à envisager le scénario suivant :

- l'association MEEM vend le site à LTC à l'Euro symbolique
- LTC lance une procédure (forme juridique à l'étude) pour trouver un repreneur

Ecole de musique Communautaire du Trégor :

Nombre d'élèves inscrits * : 863

- Nombre global d'élèves stable (872 élèves en 2016/17)
- Léger fléchissement des inscriptions sur les communes de l'ex syndicat : 461 en 2017 contre 493 en 2016/17.

Ces chiffres peuvent évoluer, car il est encore possible de s'inscrire sur certains cours ou ateliers.

Pour la rentrée 2017, l'équipe compte 34 enseignants.

Répartitions adultes / jeunes :

Ages	2016/2017	2017/2018	Evolution %
Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans)	632	597	- 6 %
Adultes (26 ans et +)	240	266	+ 11 %
TOTAL :	872	863	- 1 %

Delphine Charlet constate un léger glissement du nombre d'enfants vers les adultes. Elle souhaite que l'on regarde cela de plus près (lien éventuel avec la baisse du nombre d'enfants dans la population de certaines communes).

Hors réunion, la hausse du nombre d'adulte s'explique par l'augmentation des élèves aux cours collectifs de techniques vocales pour adultes (une vingtaine d'élèves en plus pour un même coût, il y a donc des recettes en plus) et la création du cours collectif de Batucada, qui mixte public jeune et adultes.

Répartition par commune (voir document joint)

Christian Hunaut relève certaines communes opposées à la mise en place d'une AC mutualisée, voit le nombre d'inscrit à l'EMCT augmenter.

Répartition par type d'activité :

- Eveil musical et ateliers découverte : 84
- Cours instrumentaux et chant : 489
- Formation musicale : 460
- Pratiques collectives vocales et instrumentales : 514

Répartition par cycle (pratiques instrumentales)

- cycle 1 : 333 / cycle 2 : 73 / cycle 3 : 13
- Coursus amateur et Bis : 73 / DEM : 6

Site de Tréguier :

- Maintien des cours d'instrument en petit collectif, de l'orchestre à cordes, des pratiques vocales collectives et de l'atelier de musiques actuelles.
- Offre renforcée par des cours de formation musicale collective pour les élèves des cycles 1 et 2, création d'un ensemble de guitares et d'un cours collectif de musique traditionnelle.
- Une personne à ½ temps a été recrutée pour l'accueil et le suivi administratif du site de Tréguier.

Intervention en milieu scolaire :

Rappel 2016/ 2017 : 5 dumistes (3,15 ETP) / 49 écoles

Rentrée 2017 : 6 dumistes / 60 écoles (Extension au secteur de la CCHT et de la CCPL) :

L'instance de concertation avec l'Inspection de l'Éducation Nationale a validé l'ensemble des projets

Les dumistes interviennent également dans quelques communes en TAP et dans les RPAM.

Nouvel Orchestre à l'École à l'école de Pleudaniel. Il s'agit d'un orchestre à cordes qui concerne tous les élèves du CE2 au CM2. Ce dispositif est financé par la commune de Pleudaniel avec une aide de l'Association Nationale OAE.

Concerts et animations de l'EMCT :

Cette année 2017/2018, l'EMCT proposera environ 70 manifestations, concerts et animations sur une dizaine de communes du territoire.

Pour 2017-2018, de nouvelles salles seront investies: Église de Lézardrieux, Centre Culturel du Sillon à Pleubian... Une plaquette de présentation de la saison est éditée et distribuée dans les mairies et les lieux publics.

A cela se rajoute la participation à de nombreuses manifestations organisées par d'autres acteurs locaux : Fest Deiz, les Dianautiques, le marché de Noël, Festival Vent de Grève, Fête de l'Automne, Perros Jazz Festival...

Les écoles de musique associatives :

Associations		Année 2016/20 17	Année 2017/20 18	Evoluti on %
EM3R	Enfants	96	69	
	Adultes		26	
	Total :	96	105	+10 %
Radomisol	Enfants	129	138	
	Adultes	19	20	
	Total :	148	158	+ 7 %
Centre Culturel St Guénolé	Enfants	35	38	
	Adultes	41	39	
	Total :	76	77	+ 1 %
La Ruche Artistique	Enfants	58	68	
	Adultes	48	58	
	Total :	106	126	+ 19 %
Office Culturel Municipal (Ti An Holl)	Enfants	37	46	
	Adultes	13	18	
	Total :	50	64	28 %
Centre Culturel Breton Lannion (KSL)	Enfants	45	51	
	Adultes	106	103	
	Total :	151	154	+2%
TOTAL :		627	684	+ 9 %

Delphine Charlet relève que toutes les associations sont en augmentation.

Pour 2018, il est prévu d'intégrer l'association « Presqu'île à Tue-Tête » basée à Lézardrieux dans le projet communautaire et de mettre en place une aide financière pour l'achat d'instrument.

6. Questions diverses

A. Salon Nautique de Paris 2017

La promotion à l'occasion du salon nautique de décembre 2017 ne se fera pas finalement par la tenue d'un stand, mais par la promotion d'une régata virtuelle portée par Côtes d'Armor Développement et le Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor. La Régata ira de Plestin-Les-Grèves à Dinard. A chacune des 5 portes franchies au large de LTC s'ouvrira un "pop up" donnant de l'information sur les ports, les prestataires nautiques et l'offre nautique "Espace mer". Plusieurs Newsletter feront la promotion de l'événement. Les écoles du département et de la Région parisienne seront invitées directement par mail à y participer.

B. Application « SOON » / Société Kristal

Lannion-Trégor Communauté propose depuis quelques années aux entreprises implantées sur le territoire ou souhaitant s'y implanter, de tester leurs produits ou services innovants. Ainsi, à partir de besoins ou d'intérêts identifiés par la collectivité, entreprises et LTC collaborent afin d'expérimenter le produit ou service en situation réelle. Il en ressort des perspectives techniques ou économiques à ces projets. Ce dispositif est appelé « terrain de jeu de l'innovation ».

La société Kristal, créée en 2015 à Lannion, est spécialisée dans le développement d'applications mobiles pour smartphones et tablettes. Compte tenu de l'abondance de l'information et des nouveaux modes de consommation, l'entreprise souhaite développer un nouveau produit qui consiste à être pro-actif afin de toucher de nouveaux usagers pour les salles de spectacles. L'objectif n'est pas de remplacer les « abonnés », mais de renseigner de nouveaux consommateurs mal informés, mal organisés ou nomades, d'avoir toutes les informations culturelles sur les salles de spectacles du territoire de l'agglomération en une seule application.

Ainsi, il est proposé pour la saison culturelle 2017/2018, en partenariat avec les salles communautaires du Carré Magique à Lannion, du Sillon à Pleubian, du théâtre de l'Arche à Tréguier et les salles de spectacles communales d'An Dour Meur à Plestin-Les-Grèves et du Sémaphore à Trébeurden, la mise en place d'une expérimentation permettant de :

- Développer une application mobile pour iOS et Android disponible sur les stores respectifs et permettant d'informer les utilisateurs sur les spectacles proposés par les salles de spectacles de la communauté d'Agglomération et éventuellement de commander des places,
- Développer une interface Web d'administration pour la gestion des spectacles avec l'envoi de notifications.

En plus des informations pratiques sur les spectacles et sur les salles de spectacles, l'utilisateur pourra choisir les thèmes de spectacles dont il souhaite recevoir les informations.

Trois types de notifications à l'utilisateur sont prévus :

- Bon plan : notification envoyée ponctuellement depuis le site Web d'administration informant de la mise en vente de place.
- Ma programmation : notification envoyée automatiquement quelques jours avant le spectacle présent dans les favoris de l'utilisateur.
- Cette semaine à l'affiche : notification envoyée automatiquement récapitulant l'ensemble des spectacles à venir la semaine suivante.

Le développement de l'application est entièrement pris en charge par l'entreprise Kristal. Le coût de la l'abonnement annuel pour les 5 salles et les coûts de communication sont pris en charge par Lannion-Trégor Communauté dans le cadre du terrain de jeu de l'innovation.

La version 1.0 de Soon Trégor est déjà disponible sur le Play Store de Google et l'AppStore d'Apple.

Une campagne d'information grand public est prévue en janvier.

Des rencontres régulières ont eu lieu entre la société Kristal, les 5 salles culturelles, le service communication et le service développement économique de LTC, pour la mise en place de cette application. Des retours sont prévus tout au long de l'expérimentation et un bilan sera fait en fin de saison.

Catherine PONTAILLER demande pourquoi la salle des congrès de la ville de Perros-Guirec n'a pas été sollicitée, car il propose également de nombreux spectacles tout au long de l'année.

Christophe Masure explique que seules les salles de spectacle ayant une programmation annuelle (plaquette, abonnement...) avaient été identifiées et qu'il posera la question de l'intégration de l'offre de Perros-Guirec lors d'une prochaine réunion avec les directeurs de salles et la société Kristal.

Il précise que ce projet permet de faire travailler ensemble les 5 salles culturelles et d'aborder la question des moyens à mettre en œuvre pour toucher de nouveaux publics, en particulier les jeunes. Une réflexion est en cours sur la notion de « bon plan ».

Prochaine Commission n°6 :

Mercredi 24 janvier 2018 à 17h30